

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 9 FEVRIER 2021

Salle des fêtes de Galifard

Date de convocation et d'affichage      1<sup>er</sup> février 2021      Nombre de membres en exercice : 11

-----

L'an deux mil vingt et un, le neuf février à dix-huit heures zéro minute, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), s'est réuni le conseil municipal dûment convoqué, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Michel HÉRAULT, Maire.

Étaient présents : Michel HÉRAULT, Maire, Colette LOZACH-SIRET, Michelle IWANOW Éric FOUGÈRES, Alain VERSTRAETE, Nathalie DAGAUD, Sébastien MATHIEU, Michèle MICHAUX, Marie-Françoise POINCELET et Patrick SUCHER.

Était absent(e)/excusé(e) : Madeleine GAILLARD

Pouvoir : Madeleine GAILLARD a donné pouvoir à Éric FOUGERES

Secrétaire de séance : Alain VERSTRAETE est désigné secrétaire de séance.

## **SOMMAIRE**

2021-01 - Convention accueil des assistantes maternelles de Villeneuve-sur-Cher pour 2021,  
2021-02 - Convention Territoriale Globale (CTG). Interventions de Mme MONTIGNY et d'un représentant de la CAF,  
2021-03 - Approbation du conseil municipal du 2 décembre 2020,  
2021-04 - Plan de financement "extension et repose lanternes Châtillon" (SDE 18),  
2021-05 - Désignation d'un contact environnemental au PETR,  
2021-06 - Convention SBPA de Marmagne,  
2021-07 - Convention SPA du Cher de Bourges,  
2021-08 - Avis sur le devis de l'entreprise AEP ESTEVE (curage réseau EP de la commune),  
2021-09 - Subvention pour création d'entreprise.

### Informations diverses :

- Travaux d'enfouissement des réseaux,
- Travaux grange de Galifard,
- Plantation d'arbres à Galifard et Châtillon,
- Logement Galifard (avancement des démarches),
- Ecole (motifs clôture),
- Travaux voirie Champ de Devant,
- Travaux trottoirs route de Plou,
- Réunion budget avec Mme RICHARD (9 mars 2021 à 9 h 00),
- Informations sur la commission CCID,
- Conseil d'école (16 février 2021 à 18 h 00),
- Distribution sacs poubelles,
- Courriers divers reçus.
- Déplacement vaccinations

Questions diverses

## **2021-01 – Acte d'engagement pour une Convention Territoriale Globale (CTG)**

Le Maire ouvre la séance en présentant les intervenants, et informe l'assemblée que ce point sera débattu tout à l'heure, en conseil municipal, et qu'il ne faut pas hésiter à poser des questions

Présentation de la convention par Mme MONTIGNY, Directrice Enfance Jeunesse au pôle enfance de Saint-Florent accompagné de Mme FOURGEOT, conseillère technique et Mr BERGER, responsable des territoires de la CAF. (intervention de 18 h 00 à 19 h 00).

Présentation d'une vidéo.

Dans le débat qui a suivi, Mr le Maire signale aux intervenants, que la présentation a été trop axée sur la petite enfance, alors que le contenu de la convention comporte pleins d'autres thèmes. (Aide aux personnes âgées, informatique, transports etc ...), qu'il y a un manque de précision sur les sujets de cette convention, et que dans certaines communes les aides de la CAF pourraient être supprimées

Au départ des intervenants le conseil municipal a repris l'ordre du jour

Monsieur le Maire, propose au conseil de l'autoriser à signer l'acte d'engagement dans la démarche Convention Territoriale Globale pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024 inclus.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement dans la démarche Convention Territoriale Globale pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 31 décembre 2024 inclus.

**VOTE : 11 POUR**

**CONTRE**

**ABSTENTION**

## **2021-02 – Renouvellement de la convention d'accueil des assistantes maternelles de Villeneuve**

Le Maire rappelle qu'une convention d'accueil des assistantes maternelles de Villeneuve-sur-Cher, a été signée, en 2020, Celle-ci arrivant à échéance, il convient de la renouveler pour l'année 2021.

Un bilan d'activités 2020 a été fourni et est à disposition en mairie.

La participation de la commune de Villeneuve est établie pour l'année 2021 à 0.63 € par habitant (444 habitants) soit un montant de 279.72 €. Cette somme sera mise en recouvrement en début d'année scolaire.

La convention sera reconduite par tacite reconduction.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer celle-ci.

**VOTE : 11 POUR**

**CONTRE**

**ABSTENTION**

## **2021-03 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 2 décembre 2020**

Aucunes remarques n'étant apportées, le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu du conseil municipal du 2 décembre 2020.

**VOTE : 11 POUR**

**CONTRE**

**ABSTENTION**

## **2021-04 – Plan de financement « extension et repose lanternes à Châtillon »**

Dans la continuité des travaux d'enfouissement, nous récupérerons des lanternes de la route de Bourges pour les installer à Châtillon.

Plan de financement prévisionnel (pour l'extension et repose de lanternes à Châtillon, route des Trois Ormes) pour un coût total de 1 600.75 € H.T. (1 920.90 TTC)

- Prise en charge SDE 18 (50 %) 800.38 € H.T. (960.45 € TTC)
- Prise en charge COMMUNE (50 %) 800.38 € H.T. (960.45 € TTC)

Le conseil municipal après avoir délibéré, approuve à l'unanimité le plan de financement et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents.

**VOTE : 11      POUR                                  CONTRE                                  ABSTENTION**

**2021-05– Désignation d'un contact environnemental au PETR**

Mails reçus le 23 novembre 2020 et 18 janvier 2021 du PETR.

Dans le cadre de ses missions et compétences, le PETR Centre-Cher centralise des informations environnementales venant de structures départementales, régionales ou nationales dont l'objectif est qu'elles soient rediffusées en local. En outre, il pilote ou accompagne certaines missions dans les domaines de l'environnement, de la biodiversité et de la transition énergétique.

Cela peut concerner, par exemple, l'organisation de webinaires sur des thématiques spécifiques venant de différentes structures (Agence Régionale de Biodiversité, CEREMA, CNFPT, etc.), le lancement d'appel à projets permettant de financer et/ou d'accompagner certains projets (CRST, Plan de relance plantation, MobBiodiv, Territoires Engagés pour la Nature...), d'articles sur les connaissances écologiques actuelles (dépérissement des peuplements forestiers, gestion des zones humides...) ou de relais d'informations environnementales.

Mr PESKINE, Vice-Président du PETR, en charge de ces questions, dit qu'il paraît souhaitable, notamment pour assurer la meilleure circulation de l'information, d'associer à ces travaux toutes les personnes compétentes et/ou intéressées, non seulement au niveau des conseils communautaires, mais aussi à celui des conseils municipaux.

Cette liste de diffusion pourra également permettre :

- de solliciter rapidement les élus concernés sur des réflexions stratégiques que mènera le PETR Centre-Cher en matière de biodiversité dans les mois/années à venir,
- d'assurer un canal d'information privilégié entre nos structures.

Suite à une question posée sur la tenue des réunions, Monsieur le Maire indique qu'il y a environ une réunion par an, suivant les dossiers importants, peut-être plus.

Personnes proposées : LOZACH-SIRET Colette et SUCHER Patrick

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver les personnes proposées afin de représenter la commune de Villeneuve-sur-Cher.

**VOTE : 11      POUR                                  CONTRE                                  ABSTENTION**

**2021-06 – SBPA Marmagne (convention 2021)**

Le centre SBPA (Société Berrichonne de Protection des Animaux) de Marmagne, propose une convention relative au service de fourrière des chiens errants. La commune est liée à une convention, renouvelée annuellement depuis de nombreuses années. Pour 2021, le coût s'élève à 0.45 € x 463 habitants soit un total de 208.25 €. De plus, le centre est basé au plus proche de la commune.

Madame LOZACH-SIRET propose de faire installer un enclos pour recevoir un animal. Il y a des possibilités dans l'abri de la cour à la mairie.

Monsieur le Maire répond que c'est possible. Il faut juste installer des portes dans cet enclos. Ce travail sera réalisé par les employés communaux.

Cette dépense sera imputée en fonctionnement, sur le compte 6574.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire ou son représentant :

- à signer la convention 2021 relative à la mise en fourrière des chiens errants avec la SBPA de Marmagne,
- à émettre sous forme de subvention le règlement d'un montant de 208.35 €

**VOTE : 11      POUR                                  CONTRE                                  ABSTENTION**

## 2021-07 - SPA Bourges (convention 2021)

La SPA de Bourges (Société Protectrice des Animaux) propose une convention relative au service de fourrière des chiens errants. Pour 2021, le coût s'élève à 0.70 € x 463 habitants soit un total de 324.10 €.

La commune travaillant avec la SBPA de Marmagne depuis de nombreuses années, celle-ci ne souhaite pas adhérer à cette convention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter contre la convention proposée par la SPA de Bourges.

VOTE :                    POUR                    11 CONTRE                    ABSTENTION

## 2021-08 – AVIS SUR LE DEVIS ESTEVE (Curage réseau EP de la commune)

Le réseau des eaux pluviales de la commune de Villeneuve, doit être entretenu, régulièrement sur l'ensemble de la commune.

Depuis 2008, date d'arrivée des nouveaux élus, ces travaux n'ont jamais été réalisés.

L'entreprise ESTEVE a fourni un devis des prestations.

Le détail de la prestation comprend le curage de réseau EP, pompage et nettoyage d'avaloirs.

Le tarif comprend, la mise à disposition combiné hydrocureur et chauffeur formé, la mise en place des équipements, le curage hydrodynamique de réseau EP, pompage et nettoyage haute pression de regards avaloirs.

- |   |                                  |
|---|----------------------------------|
| - Forfait (1/2 journée)   | 567.00 € H.T. (680.40 € TTC)     |
| - Forfait (la journée)  | 1 071.00 € H.T. (1 285.20 € TTC) |
| - Acheminement et dépotage des sables non pollués en centre agréé (le m3) | 25.00 € H.T. (30.00 € TTC)       |

Monsieur le Maire répond à certaines interrogations, que les montants donnés « plus haut » (devis) s'appliquent sur une base donnée par le spécialiste, qui a l'habitude de ce genre de travail, qu'il peut y avoir des aléas, alors nous serions obligés de refaire un devis.

Pour le sable pollué, ce serait vraiment exceptionnel que l'on trouve de la pollution sur Villeneuve alors que sur les communes qui nous entourent il 'y en a pas, mais bon, une malchance ...

Le conseil municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour réaliser une journée de travaux et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer le devis de la prestation

VOTE : 11                    POUR                    CONTRE                    ABSTENTION

## 2021-09 – SUBVENTION POUR CREATION D'ENTREPRISE

Monsieur le Maire informe les élus, qu'il a reçu Madame GOURDIER Nadia, de Châtillon, qui s'installe à son compte « Fhaylosithike » épicerie ambulante, produits d'hygiène en vrac, produits « éthique » (lingettes, brosses à dents) réutilisables. La tournée se fera en camion.

Madame GOURDIER Nadia demande une participation de la commune pour s'installer.

Monsieur le Maire propose une somme de 1000 € à 1500 €.

Un débat fut engagé, et les Elus demandent au Maire de revoir cette personne pour plus de précision, et de nous faire une demande écrite, sur son activité.

Monsieur le Maire prend acte de la demande.

Mme LOZACH-SIRET Colette signale que la communauté de communes Fercher Pays Florentais, par la commission développement économique, attribue des subventions pour ce genre de demande.

Le dossier sera revu lors d'un prochain conseil.

## Informations diverses

### - Travaux enfouissement des réseaux

Les travaux ont repris semaine 6.  
Planning fin de travaux.

### - Travaux grange de Galifard

TRAVAUX	2020 (prix T.T.C)	OBSERVATIONS
TOITURE GRANGE GALIFARD	55 950.00 €	Travaux commandés en 2020 pour une réalisation courant février – mars 2021
REFECTION FACADE AVANT ET MURET	10 710.00 €	Travaux commandés en 2020 pour une réalisation courant février – mars 2021
REFECTION PIGNON ET MUR EXTERIEUR	8 190.00 €	Travaux commandés en 2020 pour une réalisation courant février – mars 2021

### - Plantation d'arbres à Galifard et Châtillon

Au centre de Galifard devant la petite salle, les arbres étaient morts. Ils ont été abattus et ont été remplacés par différentes essences d'arbres. Six arbres ont été replantés à Galifard, trois ont été plantés au hameau de Châtillon au croisement de la route de Plou.

A noter, qu'une dizaine de sapins doivent être abattus derrière la grange, pour permettre l'accessibilité pour refaire la toiture. ,

Mme LOZACH-SIRET Colette signale que l'on pourrait se renseigner auprès du PETR, plantons le décor, pour refaire une plantation d'arbres

### - Logement Galifard (avancement des démarches)

Diagnostic énergétique. 3 devis ont été demandés (ENERGIO, ADEV, SEITH).

Mme IWANOW Michelle, responsable de ce dossier, présente au conseil, les trois devis reçus. Ces devis seront envoyés à l'ingénierie pour avis.

Monsieur le Maire rappelle, que ce dossier doit être ficelé pour septembre 2021 afin de pouvoir demander des subventions, en fin d'année.

Sur une question posée Monsieur le Maire répond, que l'ingénierie donne conseil sur le devis des entreprises, mais au final ce sont les Elus qui choisissent l'entreprise.

### -Ecole

Dans la continuité du portail, des sujets décoratifs seront posés sur la clôture. (Montant 2 593.34 € TTC).

### - Travaux de voirie Champ de Devant, trottoirs route de Plou

TRAVAUX	2020 (prix T.T.C)	OBSERVATIONS
<b>TROTTOIRS CHATILLON ET BANDE ROULANTE Champ de Devant, comprenant :</b>		
1 <sup>ère</sup> tranche, route de Châtillon Village (création de trottoirs)	31 000.00 €	Sous réserve d'options. Des devis seront demandés aux entreprises
Enrobé rue du Champ de Devant	20 000.00 €	Prix à revoir
<b>TOTAL</b>	<b>51 000.00 €</b>	

Nous avons reçu les plans et le chiffrage par l'ingénierie, nous allons contacter les entreprises  
Monsieur le Maire indique que ce n'est pas facile pour la rue des champs de devant car il n'y a pas d'écoulement pour les eaux pluviales. Il ne faudrait pas créer un problème là où il n'y en a pas, aujourd'hui nous allons demander conseil à un spécialiste.

### -Réunion budget avec Mme RICHARD (TP)

9 mars 2021 à 9 h 00

- Commission de Contrôle des Impôts Directs (CCID)

Courrier reçu de la DDFIP désignant les nouveaux membres de la CCID.  
Quelques petits problèmes avec certaines personnes qui ne désirent pas siéger à cette commission.

- Conseil d'école

16 février 2021 à 18 h 00 en visio conférence

-Distribution sacs poubelles

Il est proposé les dates suivantes :

- **Samedi 20 février 2021 :**
  - 9 h 00 – 12 h 00 (POINCELET Marie-Françoise, MICHAUX Michèle, FOUGERES Eric)
  
- **Lundi 22 février 2021 :**
  - 10 h 00 – 12 h 00 (VERSTRAETE Alain, IWANOW Michelle, SUCHER Patrick)
  - 14 h 00 – 17 h 45 (HERAULT Michel, LOZACH-SIRET Colette, DAGAUD Nathalie)

-Courriers divers recus

Obsèques Mme SADON, carte de remerciements.  
Mr et Mme OMRANI , ont offert au Maire et son conseil municipal une boîte de chocolats, à l'occasion du nouvel an.

-Transport vaccination

Le Maire demande à la commission seniors, de prendre en charge le dossier Covid19, pour donner les infos auprès de nos administrés. Les dossiers ont été remis aux personnes de la commission lors du conseil.

Colette, Marie-Françoise, Michèle et Madeleine sont chargées de recenser les personnes de plus de 75 ans.

**Questions diverses**

- Date du prochain conseil municipal.

- Mardi 23 mars 2021 à 18 h 00 Galifard

Séance levée à 21 h 00